



fil infos

campements
illicites
résorption des
bidonvilles

n°29

Le **fil infos « campements illicites / résorption des bidonvilles »** rend compte des actions de la Dihal en matière d'anticipation et d'accompagnement des démantèlements de campements illicites et de résorption des bidonvilles. Il donne plus largement des informations sur l'actualité dans ce domaine. Il est adressé aux correspondants départementaux de la Dihal et à ses partenaires. Pour vous abonner, vous désabonner, ou envoyer vos contributions sur les initiatives menées dans vos territoires, écrivez-nous à l'adresse: pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr

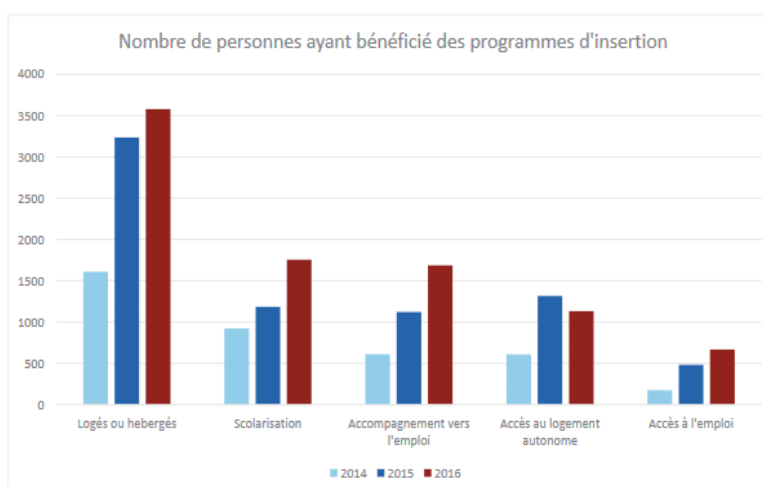


A la une

Publication du « Bilan 2016 et panorama 2017 » des actions de résorption des bidonvilles soutenues par la DIHAL

Depuis 2012, une enveloppe nationale annuelle de crédits est consacrée spécifiquement au soutien d'actions de résorption des bidonvilles et d'accompagnement de leurs habitants vers l'insertion. Ces crédits ne représentent qu'une petite partie de la totalité des financements de ces actions (d'autres financements peuvent provenir de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'Union européenne ou du secteur privé), mais ils jouent souvent un rôle de levier et de catalyseur. Ils permettent également à la DIHAL, en lien très étroit avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), de suivre et évaluer les actions ainsi financées. Sur la base de l'examen des résultats obtenus et des projets de l'année en cours (qui s'effectue dans le cadre d'échanges directs avec les préfetures concernées), la DIHAL, la DGCS et la DHUP, proposent une répartition régionale de l'enveloppe nationale.

Pour l'année 2016, une enveloppe de 3 millions d'euros a été allouée en soutien aux projets de 23 départements de France métropolitaine. Ce montant a été reconduit en 2017. **La grande majorité des actions financées sont des dispositifs**



d'accompagnement global des personnes vers le droit commun et agissent selon 4 axes principaux : l'accès au logement, la scolarisation, l'accès à l'emploi, et l'accès aux soins.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Ils diffèrent en fonction de **3 critères : la méthode de sélection des sites et des personnes** intégrant les dispositifs, **le motif de déclenchement de l'action publique** (imminence d'une évacuation, volonté de résorption des bidonvilles sur le long terme), et **l'engagement des partenaires de l'Etat**, en particulier les collectivités territoriales. Les dispositifs les plus intégrés et partenariaux tiennent lieu de véritables stratégies territoriales de résorption des bidonvilles, comme c'est par exemple le cas dans la Haute-Garonne ou dans le Bas-Rhin.

Au total **en 2016**, dans les 23 départements

concernés, ces actions ont permis **le relogement de 3 600 personnes, la scolarisation de 1 800 enfants et l'accompagnement vers l'emploi de 1 700 personnes**. Il est à noter que les résultats positifs s'affirment dans la durée.

Au total depuis 2013 (sur les années 2013, 2014, 2015 et 2016) grâce aux actions soutenues par la DIHAL, la DGCS et la DHUP, près de 9 300 personnes ont pu accéder à un logement ou à un hébergement, plus de 1 700 personnes ont pu accéder à un emploi, et près de 5 800 enfants ont été scolarisés.

[Voir le bilan complet](#)



Dans les territoires

Résorption du camp de Ginestous à Toulouse : 165 personnes relogées

Le 10 Juillet dernier, la ville de Toulouse et la préfecture de Haute-Garonne ont conduit une opération de résorption du campement de Ginestous, le dernier bidonville important de l'agglomération toulousaine. L'opération, préparée depuis plusieurs mois, s'est déroulée en deux temps : premièrement, l'évacuation à proprement parler pour laquelle les personnes ont été dirigées vers des bus affrétés ; deuxièmement, l'orientation des familles rassemblées dans un gymnase, où des solutions d'hébergement ont été proposées en fonction des situations. **Au total, ce sont 165 personnes (dont 51 enfants) qui se sont vues proposer une solution d'hébergement ou de relogement par les services de l'État et de la Mairie.** La Mairie a pris en charge 119 personnes (dont 40 mineurs) qui ont accepté **un projet d'accompagnement social** et ont signé **une convention d'occupation** d'un lieu d'hébergement ainsi qu'**un règlement intérieur**. La Mairie a proposé également aux gens du voyage présents sur le site (soit 117 personnes) une orientation sur une aire d'accueil, proposition qui a été déclinée. L'État a pris en charge 46 personnes (dont 11 enfants) qui en

fonction de leur situation, ont été orientés vers des dispositifs adaptés, notamment vers des places d'hôtel. Enfin, des mesures avaient été prévues pour les animaux présents sur le site qui ont été pris en charge par la Mairie et des associations de protection des animaux.



Accueil et orientation des personnes le jour de l'orientation vers les dispositifs

C'est la cinquième opération partenariale de ce type qui est menée sur l'agglomération toulousaine. Au total ce sont **931 personnes qui ont été prises en charge en 4 ans.**

[Voir le communiqué de la préfecture de région Occitanie et de la Ville de Toulouse](#)

Inauguration à Nantes du prototype de logement temporaire "Wood Stock", lauréat du concours Mini Maousse 6

Projet lauréat du concours Mini Maousse 6 dont la DIHAL est partenaire, le prototype de logement temporaire « Wood Stock », conçu par Fabien Le Goff, a été inauguré à Nantes le 29 juin. Réalisée en collaboration avec l'École supérieure du bois, et avec le soutien financier de AG2R La Mondiale et de la Fondation BTP +, cette maison de 45 m² est composée d'un salon-chambre, d'une chambre, d'une cuisine et d'une salle de bains. Économe et écologique, elle peut rapidement être montée en auto-construction, sans colle ni

vis, et elle est transportable. **Nantes Métropole a pris en charge l'installation du prototype sur un terrain d'insertion accueillant une dizaine de familles migrantes de l'est européen (58 quai Wilson) et finance l'accompagnement social de la famille vers l'insertion, qui a été confié à l'association "Une famille un toit" pour une période de 18 mois.** Cette phase expérimentale va permettre de tester la maison et de l'optimiser, en vue du développement éventuel de ce type d'installation sur la métropole.



Europe / International

Ouverture d'une consultation publique sur l'évaluation du cadre de l'Union européenne pour l'intégration des Roms : 3 questions à Marion Lièvre, co-auteure du documentaire « Les Roms, des citoyens comme les autres ? »

La Commission européenne a ouvert du 19 juillet au 25 octobre 2017 une consultation publique en ligne pour évaluer à mi-parcours le cadre européen pour les stratégies nationales d'intégration des Roms et préparer le cadre post 2020. L'occasion pour la DIHAL d'ouvrir son Fil infos "campements/bidonvilles" à des chercheurs et acteurs de terrain. Ce mois-ci, **Marion Lièvre, chercheuse à l'Université François-Rabelais de Tours¹, co-auteure du documentaire « Les Roms, des citoyens comme les autres ? » diffusé sur Arte en juillet dernier (Mélisande Films).**

En quoi votre documentaire peut-il contribuer à la réflexion sur le cadre européen ?

Le documentaire souligne la place centrale des institutions européennes dans l'ethnisation de problèmes socio-économiques dans les pays de l'Est en situation de reconstruction démocratique. Il interroge aussi la manière dont le cadre européen favorise une approche transnationale de la "question rom" par la mise en place de politiques pensées certes à destination d'un cadre national mais élaborées dans un cadre international et appuyées par des structures non-étatiques comme l'Open Society Foundation. Au-delà des "Roms", il pose la question de la migration en Europe, de la disparité économique entre les différents pays européens et des processus de cristallisation autour d'éléments culturels et ethniques.

Vous évoquez dans le documentaire la politique mise en place en Allemagne et à Berlin. Peut-elle servir de modèle pour un cadre européen ?

Le choix de Berlin et de l'Allemagne visait à montrer que les politiques de chaque pays d'accueil sont déterminantes dans les conditions de vie des migrants roms. La principale différence avec la France réside dans la manière dont l'arène politique traite la question de la migration à partir de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'UE en 2007 : en France, « question rom » donc ethnique ; en Allemagne, « question d'immigration ». Une autre différence réside dans le réseau migratoire. Les migrants roumains qui arrivent à Berlin ont pour la plupart déjà une opportunité d'activité économique. Pour autant, la situation est loin d'être idyllique en Allemagne. Nombre d'entre eux sont victimes des marchands de sommeil et de l'exploitation économique. En France, depuis la levée des mesures transitoires, la mise en place de la circulaire en 2012 et l'implication de la DIHAL, des projets locaux d'accompagnement global dans la durée, axés sur l'accès au droit commun des migrants, voient le jour, ces projets pourraient servir de modèle de référence au cadre européen. En mettant au cœur des enjeux les questions de mal



Famille rom en Hongrie (crédit : Stéphan Massis)

logement et de précarité économique, plutôt que les questions culturelles ou « ethniques ».

Quelle serait pour vous une évolution souhaitable du cadre européen ? Comment travailler avec les pays d'origine ?

Il me semble important de revenir sur l'origine de la mise en place du cadre européen en Roumanie. Dans le processus d'adhésion de la Roumanie à l'UE, les Roms deviennent les "baromètres de la démocratie", ce qui se traduit par une politique multiculturelle, favorisant la reconnaissance des minorités ethniques, la mise en place de mesures de discrimination positive dès 1992 ainsi que de politiques publiques telles que la "stratégie d'intégration des Roms". Ces mesures favorisent la constitution d'une société civile rom, d'activistes roms devenus aujourd'hui des managers de projet, mais elles ont un impact limité sur l'amélioration des conditions socio-économiques du pays, qui constituent les facteurs principaux de la migration des citoyens d'Europe de l'Est vers les pays d'Europe de l'Ouest. Le travail avec les pays d'origine doit donc être global (intégrer différentes dimensions notamment économiques, sociales) et sortir de l'approche ethnique. Une des évolutions souhaitables du cadre européen serait de dissocier approche ethnique et politiques d'intégration, se centrer sur ce qui poussent les citoyens d'Europe de l'Est à migrer mais aussi sur ce à quoi ils se confrontent dans certains pays de migration, comme l'exploitation économique.

1. Auteure de la thèse "Nationalisme ethnoculturel et rapport à la culture des Roms en Roumanie postcommuniste et multiculturaliste", soutenue à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 en 2013

Appel à projets de la Commission européenne sur l'intégration des Roms

La Commission européenne (DG Justice) a lancé en juin dernier un appel à projets nationaux et transnationaux visant à l'intégration des

Roms. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 9 novembre 2017. Plus d'informations sur [ce lien](#)

dihal Actus Dihal

Le recours au service civique pour l'accompagnement des habitants des bidonvilles

Le prochain atelier de la DIHAL aura lieu le 21 septembre à l'Institut mutualiste Montsouris sur le thème "service civique et bidonvilles". **Autour de témoignages de jeunes volontaires, de responsables associatifs (Enfants du Canal, Unis-Cité, Intermèdes Robinson) et de partenaires (Mairie de Toulouse, Mission locale de Paris)**, l'atelier reviendra sur les expériences de mobilisation du service civique dans le cadre d'actions de résorption des bidonvilles et d'accompagnement de leurs habitants. Effectués

par des jeunes issus de ces lieux de vie ou par des jeunes qui ne le sont pas, ces services civiques ont produit des résultats positifs en termes d'accompagnement, d'insertion sociale et professionnelle ainsi que de construction personnelle.

Pour s'inscrire: dihal.wufoo.com/forms/x1l-znq5k10nk74f/ ou envoyer un message à pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr

Séminaire au Conseil de l'Europe autour des étudiants de Harvard du programme du centre FXB santé et droits de l'Homme

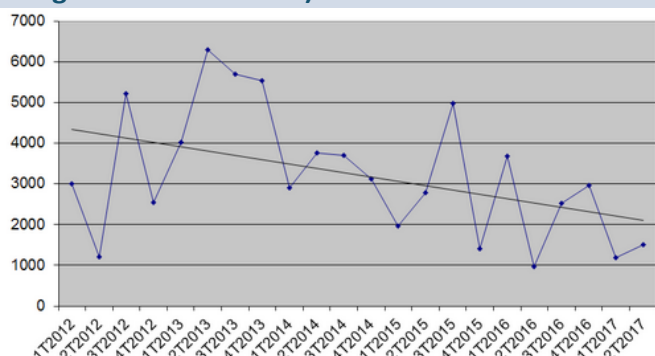
En juin et juillet 2017, 7 étudiants du programme du Centre FXB Santé et Droits de l'Homme de Harvard ont effectué un stage dans 4 structures impliquées dans les programmes de résorption des bidonvilles et d'insertion de leurs populations (Adoma plateforme AIOS, Dihal, Enfants

du Canal, Mission Bidonvilles de Strasbourg Eurométropole). Le 26 juillet 2017, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, ils ont présenté leurs résultats, en présence de représentants des 4 structures d'accueil.



Sans commentaires... et sous toutes réserves
Revue des sujets relayés sur internet et dans la presse

Publication par la Ligue des droits de l'homme et le Centre européen pour le droits de roms du dernier recensement des évacuations de lieux de vie occupés par des Roms (ou des personnes désignées comme telles) en France



Les chiffres communiqués dans ce nouveau recensement confirment la baisse tendancielle du nombre de personnes évacuées depuis 2012 :

<https://www.ldh-france.org/forte-reprise-expulsions-decision-justice-solution-relogement-particuliere-ment-en-ile-france/>

Un camp scout pour les enfants des bidonvilles
<https://www.lesenfantsducanal.fr/camp-scout-enfants-bidonvilles/>

Le bidonville rom de la petite-ceinture à nouveau en sursis
<http://www.leparisien.fr/paris-75018/le-bidonville-rom-de-la-petite-ceinture-a-nouveau-en-sursis-03-08-2017-71740>

Échos du festival 2017 des savoirs et des arts à St Genis les Ollières
<https://www.atd-quartmonde.fr/festival-des-savoirs-et-des-arts-a-st-genis-les-ollieres/>

Nantes Métropole Un plan d'action pour les Roms
<http://www.presseocean.fr/actualite/nantes-metropole-un-plan-daction-pour-les-roms-17-08-2017-24192>